

Jean-Paul BRIDENNE
18 Avenue du 1^{er} Mai
59580 ANICHE

« Ancien » de l'ENG 1966/71

Chers amis et responsables de l'Amicale,

Je vous remercie de l'envoi du compte-rendu de votre dernière concertation de CA du 27 janvier qui fait le point de l'actualité, son impact sur la vie de l'Amicale et pose la question de son devenir.

Votre tâche n'a jamais été facile, votre dévouement toujours irréprochable face aux difficultés matérielles associatives, face aussi au défi de rassembler amicalement au-delà de nos différences, de nos âges, de notre éparpillement, dans le contexte de l'évolution de la formation, de l'évolution des mentalités de nos collègues et de l'esprit de corps qui nourrissait la camaraderie dans la profession et le souvenir de nos bouts de route commune à l'EN.

Bien qu'actuellement non adhérent de l'Amicale, je réponds à votre appel à la réflexion parce que j'en ai été membre jusqu'en 1983/84, rupture de principe et de fidélité liée à l'occasion d'un choix de l'Amicale que j'estime toujours aujourd'hui malheureux.

Ce qui ne m'empêcha pas, toujours avec bonheur, au cours de ces années passées, de participer aux retrouvailles avec ma promo lorsque le calendrier et les circonstances me le permettaient et je vous remercie d'avoir pu être régulièrement des vôtres.

J'ai pu apporter ma pierre au travail de recherche d'André Léger pour débusquer nos anciens de la promotion 66/71. Ils ont d'ailleurs souvent répondu avec fidélité à l'appel du banquet et renouer pour certains des relations nouvelles.

Je suis donc resté attentif et fidèle au sens de camaraderie, sinon de fraternité, que l'Amicale visait à offrir et maintenir avec convivialité aux « Anciens » et aux « plus récents » dans un cadre, bien sûr sujet à aux évolutions de l'âge, du recrutement, de la formation, de l'évolution de la société et des mentalités mais resté fermé voire corporatiste, ouvert aux « conjointes » ... mais sans plus.

Nos épouses sont gentilles de nous accompagner ...

Mais elle était aussi, et surtout, il me semble, la pierre angulaire de la reconnaissance d'un compagnonnage et le témoignage de la fidélité à l'engagement commun d'une profession enseignante au service de l'Ecole de la République, -toujours trop souvent fragilisée, mise en cause et injustement malmenée au-delà de ses maîtres-. Une sorte de serment d'Hippocrate de l'enseignant non rédigé mais acté lors de notre passé normalien.

Cette fonction première forte, longtemps par le passé allant de soi, forgée à l'EN au cours de nos formations, parfois émoussée dans les pensées, est peut-être même parfois passée en oubli au fil du temps...

C'est à ce titre que je vous adresse ma réflexion sur la question que posez de l'avenir de l'Amicale et des décisions que vous seriez en toute lucidité amenés à prendre dans un avenir proche.

La pandémie entravant la vie associative n'arrange rien au mal chronique de toute association « d'Anciens » : celui du temps. La nôtre a été déstabilisée par les modifications successives des conditions d'entrée dans notre métier et surtout des filières, des formes, ses temps restreints, l'éparpillement des lieux de formation...voire de non formation nécessaire quasiment admise ici et là.

Le sentiment d'appartenance à un groupe d'amitié a bien du mal à vivre dans un monde individualiste d'individus juxtaposés et associés dans la limite du temps de travail. Notre profession n'y fait pas exception.

Ainsi, se sont tariées les sources de renouvellement et s'est créée la situation que vous exposez quant bien même votre engagement et votre volonté sans faiblesse sont à louer.

Sa pérennité est logiquement menacée dès lors que les conditions de son extinction sont engagées et que l'époque ne prête pas l'appel associatif sans offre de service attendu en retour à être entendu ...

Cependant, de mon avis, cet esprit de lien unissant les générations d'instituteurs au-delà du passé commun de formation et des amitiés établies, porteur pour « notre Ecole » de sens et de valeurs issues des aspirations républicaines et de «l'Esprit des Lumières», comme on dit, doit perdurer.

La flamme que l'association entendait porter autour de ses fondateurs et premiers acteurs de terrain que l'on a pu qualifier de «hussards de la République» par leur engagement, ne doit pas ni s'éteindre ni être remise dans l'armoire d'un passé révolu. Tout au contraire.

Elle est au coeur de la société, de son évolution pour progresser, en surmonter les difficultés et donc éclairer ses choix. Et pour perdurer et faire vivre ses valeurs, pour rester vivante et active, en dépassant le témoignage du souvenir, et de l'esprit « anciens combattants », je crois que l'Amicale doit s'ouvrir aux citoyens qui le souhaitent et qui d'ailleurs seront pour l'essentiel issus de notre Ecole Publique,

- sans confusion avec les amicales d'anciens élèves d'établissements divers jalonnant une scolarité de tout à chacun

- et sans confusion avec les organisations syndicales à vocation de défense corporative des enseignants ou les organisations républicaines démocratiques ou politiques en animant, dans leurs rôles, les débats sur les choix à engager par la société démocratique.

En conclusion de ma réflexion, je me permets de transmettre mon avis à propos des pistes avancées par le conseil d'administration, et vous soumetts la piste peut-être illusoire de ressourcement, d'élan nouveau possible prenant en compte une adaptation à notre époque comme aux conditions de fonctionnement de l'Ecole et de recrutement de ses maîtres qu'il me semble possible de mettre en œuvre dans la suite de ma réflexion.

Renforcement autour des amicales historiques de l'ENG et de l'ENF

Il me semble que c'est *un préalable à toute recherche de « revitalisation »*

Nos associations respectives ancrées dans la volonté passée de rester dans l'entre-soi - expression de formes douces de misogynie pour les uns ou de misandrie pour les autres- mais qui pouvait faire corps et se comprendre historiquement, n'est plus ni d'époque ni de justification possible dans l'évolution de notre société attelée dans un affichage militant antisexiste à résorber les inégalités hommes-femmes.

A décharge, il faut noter que notre profession était pourtant une des premières à réaliser par la séparation des écoles Garçons et Filles une forme de parité de recrutement et de fonctionnement et de reconnaissance de la profession,... parité artificielle certes contrainte mais qui bascula progressivement vers sa féminisation non sans causes ni conséquences.

Rappelons que ce n'est qu'en 1965, avec la circulaire du 15 juin, que la mixité devint le « régime normal de l'enseignement primaire »,

pour les écoles nouvellement construites. Elle fut généralisée à tout établissement scolaire par les décrets d'application de la loi Haby en décembre 1976.

Rattachement à une association d'anciens du Lycée d'excellence

Je n'en partage pas l'idée puisque quels que soient les liens établis et l'ambition éducative partagée avec l'établissement, les murs historiquement communs ne peuvent justifier une filiation associative, l'une étant une association d'établissement scolaire si elle existe, la nôtre une association dépassant notre cadre d'établissement final de scolarité secondaire pour les plus anciens, progressivement abandonnée avec la fin des Ecoles Normales, pour ne subsister que dans sa finalité de formation professionnelle des maîtres continuée ensuite, avec plus ou moins de bonheur au grès des réformes, par les IUFM.

Rattachement à la FDAL,

Notre association est adhérente me semble-t-il dans ses statuts ...

C'est notre famille.

Mais ce choix s'apparenterait à une euthanasie, une dissolution de fait, une disparition ayant tous les traits d'un renoncement contraint.

C'est l'ultime choix qui pourrait être fait pour satisfaire aux exigences administratives de la mort de l'Amicale dans le cadre d'une liquidation brutale ou d'une mort accompagnée mais simplement différée.

Intégration à une association ouverte à tous

L'idée d'intégration à une autre association fut-elle ouverte à tous ne me paraît pas satisfaisante. C'est une dissolution de l'identité de l'Amicale pouvant rapidement prendre la tournure d'une absorption voire d'une OPA amicale mais sans engagement de continuité de « l'esprit ».

A une intégration-dissolution, je conçois d'avantage l'ouverture envisageable et volontaire de notre Amicale sur la société. Une tentative de retrouver de l'oxygène pour notre mémoire, nos témoignages de présence de l'Education pour faire société en nous inscrivant l'air du temps présent et à venir.

En effet,

Il y a un sens à tenter de rassembler et faire perpétuer les valeurs qui nous ont nourris et nous ont guidés dans notre mission d'éducateurs en dépassant sa simple vocation de lien de camaraderie tirée d'un parcours d'études communes en remettant en évidence le témoignage et l'engagement d'une profession au service de l'éducation pour tous –et chacun-, pour faire mode langagière- et d'une école au service de l'émancipation collective, outil républicain au service de la construction des individus citoyens, d'une société ouverte à tous, rassembleuse parce que bâtie sur le droit de l'accès aux savoirs, la solidarité et la tolérance.

Les évènements récents dramatiques visant les principes de l'Education, de l'Ecole et ses enseignants nous appellent à nous recentrer sur ce devoir commun d'honorer notre parcours l'Ecole passée mais toujours en mouvement aussi et en construction.

Et nous ne sommes pas seuls fort heureusement à pouvoir œuvrer dans ce cadre.

On le sait ses maîtres ne sont plus l'unique moteur, l'unique mobilisation nécessaire pour assurer la primauté de l'Education pour faire société.

Les adultes, parents, ou non d'ailleurs, plus généralement, doivent partager ce souci : conforter la place de l'Education et de l'Ecole pour construire l'avenir individuel des plus jeunes et assurer la vitalité de la société.

C'est pourquoi, je propose, en conclusion de ma réflexion, après le regroupement d'avec l'association sœur de l'ENF, l'élargissement de notre association d'Anciens élèves des EN et IUFM aux Amis de l'Ecole Publique.

Et une nouvelle dénomination : « Amicale Jean Joly des Anciens élèves des Ecoles Normales & IUFM et des Amis de l'Ecole Publique »

Si une association d'anciens élèves de l'EN de Lille, deuxième siège historique des Ecoles Normales du Nord, existe toujours, elle doit connaître les mêmes soucis de pérennité.

Il serait envisageable de donner à la structure nouvelle élargie une existence départementale renouant avec notre passé et ramenant de fait à la structure initiale de l'Amicale douaisienne des Anciens et

anciennes élèves des EN de Douai, alors siège unique de formation des Instituteurs puis des Institutrices du département.

Il me reste à vous remercier de l'attention que vous voudrez bien apporter à ma réflexion. Peut-être que vous la partagerez et qu'il vous semblera possible de prendre des dispositions pouvant tenter d'ouvrir cette voie.

Bien cordialement, avec l'assurance de mon amicale considération.

Jean-Paul BRIDENNE